

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2012

CRÉATION DES EMPLOIS D'AVENIR - (N° 148)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 166 (Rect)

présenté par
M. Hetzel

ARTICLE 2

À la fin de la première phrase de l'alinéa 16, substituer au mot :

« professeur »,

les mots :

« aux métiers de l'éducation et de la formation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence